

## **COMPTE-RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2006**

### **APPROBATION DES PROCES VERBAUX :**

- du CCE EXTRAORDINAIRE du 8 Février 2006
- du CCE EXTRAORDINAIRE du 22 Février 2006
- du CCE EXTRAORDINAIRE du 15 Mars 2006

POUR : AUT/CFTC/CGC/CGT/FO/UNSA

CONTRE : NEANT

ABSTENTION : CFDT

### **Commentaire CFDT :**

**La CFDT a décidé de s'abstenir et de ne pas approuver non pas sur le fond des contenus des P.V. mais sur la forme de la diffusion des P.V.**

**En effet, il nous semble, maintenant, après plusieurs remarques et demandes de notre part, depuis tant d'années (début de la restructuration avec des CCE extraordinaires à la pelle) sur le fait du décalage des CCE (ex : 22 février 2006 « mandat de vente ») rédaction du P.V. par la DRH (et non pas par la secrétaire mais signé par elle et donc valide) de sa diffusion aux élus et pour information aux salariés au mois d'août 2006 NON APPROUVE et donc PAS LEGAL au regard de la loi , pour seulement une approbation 9 MOIS après la réunion du CCE ( 9 novembre 2006).**

**Cette état de fait qui DENATURE complètement les informations, les débats et les résolutions et surtout des questions d'actualité (vente, mise en L.G.F. Fermetures ect..).**

**LA CFDT NE POURRA PLUS CAUTIONNER CE DYSFONCTIONNEMENT.**

### **INFORMATION DE LA DRH :**

La DRH nous informe officiellement la nomination (par le Groupe Casino) de Mr Hervé PERCHEREL en tant que Directeur Général par intérim.

La DRH nous informe également que Mr PERCHEREL viendra prochainement auprès des Représentants des salariés pour présenter sa nouvelle politique d'Entreprise. (« Donner un nouveau souffle à l'entreprise » Journal LES ECHOS du 6 novembre 2006).

### Commentaire CFDT :

**Pas de révolution culturelle de l'Entreprise : le Groupe Casino nomme par intérim un ex N°2 (ancien directeur d'exploitation) « pour donner un nouveau souffle » !**

**Aucune réponse sur notre question concernant le délai de l'intérim ! Mr PERCHEREL n'est pas Mandataire Social !**

### ON PEUT SE POSER DES QUESTIONS ET DES INTERROGATIONS ????

**Nous ne pensons pas être aussi CREDULES que ça !!!**

La CFDT ne peut croire à tel scénario aussi simpliste mais plutôt à une situation d'attente (clôture de fin de bilan des comptes et des résultats ) pour rester dans la logique de l'actionnaire de référence Mr Jean-Charles NAOURI (Le Figaro économique, Le Monde, Les Echos, La Tribune, Challenges, ect...) et l'engagement pris pour réduire l'endettement du Groupe devant les analystes financiers puis de céder pour 2 Milliards d'Euros les actifs non stratégiques du Groupe d'ici la fin de 2007 ( déjà 1,5 M ont été réalisés) le reste..... QUID DES CAFETERIAS ? LA VENTE POUR 2007 ?

### SITUATION DU BUDGET « FRAIS DE FONCTIONNEMENT » DU CCE :

Le Trésorier nous a présenté les comptes pour l'année 2005 et le suivi actuel du budget 2006.

**Montant de la subvention pour la formation des élus CFDT de 3 068 Euros**

**Montant de la subvention pour le fonctionnement pour la CFDT de 2 000 Euros**

### BILAN DE LA CHARTE DE LOCATION GERANCE FRANCHISE :

La DRH nous fait part du bilan annuelle de la charte = aucune demande

**BILAN PEU GLORIEUX pour un outil qui devait être SOCIAL pour la Direction.**

La DRH nous informe quand l'état, il n'apparaît pas nécessaire de modifier cette charte.

**Pour info voir notre déclaration CCE du 3 novembre 2005**

### INFORMATION ET CONSULTATION DU CCE SUR LA JOURNEE DE TRAVAIL DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2007 :

La DRH nous informe (obligation légale) que la Journée de Solidarité sera le 1<sup>ER</sup> janvier 2007 **PLUS FERIE CHOME** mais décompté en **JOUR DE CONGE PAYE**, conformément à l'Accord de janvier 2005 signé par la bande des cinq AUT/CFTC/CGC/FO/UNSA !

**MERCI LES BENIS OUI OUI : TOUT VA BIEN ON EST BIEN !!!!**

**Pour info voir notre déclaration du 2 décembre 2005**

### INFORMATION DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE :

Le Directeur Financier nous a présenté les résultats économiques :

A retenir :

- Sur la période une augmentation du Volume HT de +2,7% et du CA. HT de +1,3%
- Baisse du Nombre de Client total de la Société : – 3,5% la baisse devient critique sur les 3 derniers mois.
- Augmentation de la Productivité : +1,3%
- Diminution du Nombre d'Heures : – 1,3%

**La CFDT a une nouvelle fois fait remarquer à la direction que nous n'avions toujours pas le montant des aides de l'Etat (Argent Public) pour la restauration que Casino Cafeteria touche et qui pourrait être très révélateur. Cela a beaucoup énervé la direction !!!!**

Le Directeur Financier nous informe que le montant de l'enveloppe financière pour l'investissement de 2007 reste inchangé et s'élèvera toujours à 10 MILLIONS EUROS

**La CFDT est intervenue en expliquant (sans défaitisme) mais dubitative, que l'on ne pourrait croire « à un nouveau souffle pour relancer l'entreprise » impulsé par le nouveau directeur général par intérim avec les mêmes moyens financiers que son prédécesseur.**

**La CFDT sur une réflexion (sans cynisme) mais humoristique s'est posée l'interrogation de savoir que Mr PERCHEREL sans moyens financiers supplémentaires mis par le Groupe Casino pour rénover la totalité du Parc vieillissant des Cafétérias serait sûrement un .....MAGICIEN !**

*La concurrence rude sur le marché national de la restauration, où il faut être toujours plus innovant que le concurrent, investir constamment et maintenir son parc et son outil de travail, mettre les moyens les plus élémentaires pour la restauration c'est-à-dire du service essentiel (plus de personnel et plus d'heures de fonctionnement) pour servir nos clients dans de bonnes conditions et avoir aussi une offre de prix qui correspond au marché et avec une qualité irréprochable et une offre de produit non monolithique et redondante .*

*OUI Mr le Président Directeur Général c'est cela « Excellence opérationnelle » (édito magazine des collaborateurs du Groupe- Regards-)*

*Pardonnez nous, mais nous en doutons.*

**RAPPORT DE LA COMMISSION ECONOMIQUE :**

Présentation habituelle par notre collègue de FO (président de la commission)

**Bis répitita**

**ON EST BIEN TOUT VA BIEN !!!!**

**INFORMATION ET CONSULTATION DU CCE SUR LE PLAN DE FORMATION 2006 :**

**La CFDT est intervenue au début de la présentation en indiquant que les documents obligatoires envoyés sont dépourvus de lisibilité et de compréhension notamment sur les graphiques qui apparaissent en noir et blanc et non pas en couleurs pour différencier les différents éléments.**

La présentation nous a été faite par la responsable de formation, en collaboration d'un nouvel arrivant dans ce service Mr KOFFI THIERRY.

**Le bilan reflète la continuité du choix de la politique de formation de la direction.**

- **Accès à la formation en priorité à l'encadrement où l'Entreprise consacre 85% des heures de formation et le reste minimal pour les Employés/Ouvrier, (cherchez l'erreur).**
- **Le budget total (2,4% de la masse salariale) est ponctionné par le fonctionnement aux coûts de formation d'intégration et d'adaptation de l'encadrement, par salarié c'est le double du coût de formation pour l'encadrement par rapport aux Employés.**
- **Bilan peu flatteur du DIF. Les choix proposés par la direction aux Employés ne sont manifestement pas à la hauteur des attentes et des souhaits (module sur l'accueil clients, savoir bien se maquiller, faire fesse à l'agressivité). Nous sommes sur une dénaturation du DIF. Avec de telles propositions, nous ne pouvons que comprendre le peu de demandes des salariés Employés sur une offre et une attractivité qui ne correspondent pas à un choix pour un épanouissement personnel.**

**La CFDT à une nouvelle fois fait des propositions concrètes et réalistes pour les Employés :**

- **Formation à l'informatique et initiative à l'Internet et à l'Intranet dans l'Entreprise**
- **Apprentissage des langues vivantes (Anglais, Espagnol)**
- **Apprentissage sur une formation du Droit du Travail (pour appréhender et comprendre la CCN et les Accords d'Entreprise) 700 Représentants du Personnel sont concernés.**
- **D'autres activités pour un enrichissement personnel**

**Bien sûr, la DRH a botté une nouvelle fois en touche une telle abnégation volontaire n'est pas compréhensible pour une grande Entreprise qui se dit et qui se veut social.**

**La CFDT est aussi intervenue sur le recensement des 12 TUTEURS en certification qui sont comme par hasard et exclusivement que des membres de l'encadrement.**

**La CFDT a fait remarquer que l'Accord de Branche prévoyait le TUTORA pour l'ensemble des salariés et qu'il serait judicieux d'intégrer des Ouvriers Professionnels (cuisiniers, pâtisseries) pour se servir de leurs expériences avec bien sûr des reconnaissances au niveau de notre Grille de Classification.**

La DRH nous a indiquée que ce n'était pas à l'ordre du jour et que cela ne le serait pas.

**QUAND ON VEUT PAS ON VEUT PAS !!!**

**La CFDT a renouvelé la demande de l'année dernière concernant les modalités de remboursement des frais et la prise en charge qui est aussi un frein indéniable pour l'accès à la formation pour les salariés et notamment les plus précaires.**

**RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION :**

La présentation par le collègue de la CGT qui a mis en exergue les différentes réticences des salariés employés pour partir en formation (frais, déplacements, attractivité, etc...)

La DRH nous informe de donner un AVIS sur le Bilan de la Formation 2006 :

**La CFDT a proposé sur le fondement juridique (art. L.434.3 du code du travail) d'avoir un vote sur le Bilan (grosse surprise de l'assemblée). Après tergiversation, le Président du CCE a accepté le vote.**

**POUR LE BILAN = 16 VOIX AUT/CFTC/CGC/FO/UNSA  
CONTRE LE BILAN = 2 VOIX CFDT  
ABSTENTION = 2 VOIX CGT**

**VOTE POUR LES CONTRATS DE PROFESSIONALISATION EN ALTERNANCE :**

**POUR = 18 AUT/CFTC/CGT/CGC/FO/UNSA  
ABSTENTION = 2 CFDT**

**POINT SUR LA MUTUELLE :**

**La CFDT a fait remarquer que l'augmentation des cotisations de 1,8% pour 2007, malgré la participation de l'employeur et l'apport de 5 000 salariés sur le pot commun de la mutuelle n'a pas été bénéfique sur les Niveaux II et III. A quoi a servit le fond de garantie récolté ????**

Le Directeur de la Mutuelle nous a répondu que pour l'augmentation, il fallait comprendre sur le « comparable entre le facultatif et l'obligatoire » et pour le fond de garantie il sert à atténuer le coût pour l'employeur des nouveaux arrivants.

**TOTAL ADHERENTS = 71 500 dont 21 800 extérieurs Objectif à 3 ans : 10 0000 adhérents**

**QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR DES ORGANISATIONS SYNDICALES :**

**Pour la CFDT les réponses de la DRH à nos 4 questions déjà mis à l'ordre du jour du dernier CCE (voir plusieurs) ne sont pas motivées.  
Sûr ce, nous saisissons l'Inspection du Travail du Siège. A suivre....**

**FIN DU CCE A 17 HEURES**

**Pour la CFDT,  
Le Représentant Syndical National  
Serge NARDELLI**

**COPIE : FEDERATION DES SERVICES  
INSPECTION DU TRAVAIL**